

Communiqué de presse // 22.09.2016

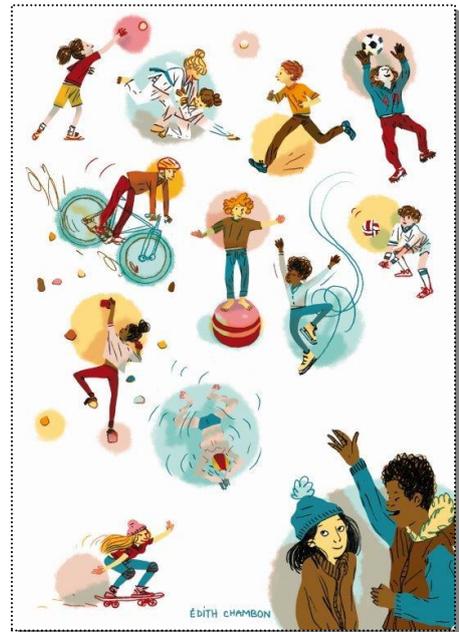
Promouvoir l'activité physique et sportive, *chiche* !

Les députés Deguilhem et Juanico, viennent de remettre un rapport au Premier ministre qui vise à « encourager et créer les conditions favorisant la pratique d'une activité physique et sportive tout au long de la vie » dans l'école et hors de l'école.

Il est rare qu'un rapport sur ce thème soit réalisé et nous y voyons d'abord une reconnaissance de la nécessité d'un développement des politiques publiques dans ce domaine. En tant que professeurs d'EPS, nous ne pouvons que souscrire à nombre d'enjeux qui y sont rappelés. Si les pratiques physiques et sportives peuvent être un « lieu d'épanouissement », la question de leur démocratisation est un objectif sociétal. Mais contrairement aux auteurs, nous ne pensons pas que l'insuffisance de la pratique physique soit liée principalement à un problème de cloisonnement entre l'école d'un côté et le monde du sport de l'autre. Cet argument, déjà utilisé dans l'histoire, n'a rien réglé. La réforme des rythmes en est la preuve la plus récente. Faute d'identifier clairement les missions des différents secteurs d'intervention, chacun risque au bout du compte d'être pénalisé à cause des politiques d'austérités.

54 préconisations, 15 qualifiées d'essentielles, et rien qui implique des moyens pour les mettre en œuvre

Certaines préconisations sont effectivement stratégiques, ou le seraient, comme celles de l'augmentation des horaires de la maternelle à l'université ou des équipements, si des formulations ne venaient pas les dissoudre. On sent alors que les parlementaires s'inscrivent dans les politiques actuelles et ne proposent rien qui implique des moyens pour les mettre en œuvre. Prenons la préconisation sur l'horaire de l'école primaire, aujourd'hui à moins de 2h par semaine, suite à la réforme des rythmes : « *s'assurer que tous les élèves de l'école primaire bénéficient des 2h45 d'EPS par semaine, en complémentarité avec les nouvelles activités péri-éducatives* ». Assurer l'horaire officiel de 3h (et non 2h45) est de la stricte responsabilité de l'Éducation nationale. C'est même le minimum qu'elle devrait faire. Alors pourquoi préciser « en complémentarité avec les nouvelles activités péri-éducatives » si ce n'est pour leur ouvrir la possibilité de participer à cet horaire et ainsi entretenir la confusion entre les missions relevant de l'école et celles relevant d'un nécessaire développement du mouvement sportif pour l'ensemble des loisirs ?



Soulignons l'absence dans ce rapport de toutes analyses et évaluation de la politique nationale du ministère de sports qui, avec le plus petit budget de l'Etat, ne permet pas la démocratisation de la pratique physique hors école. De même, avoir la volonté de développer l'activité physique tout au long de la vie supposerait d'interroger les modalités à mettre en œuvre dans le monde du travail.

Enfin, en s'appuyant sur les travaux d'universitaires constatant qu'1h d'activité physique quotidienne améliore les capacités de concentration des élèves, que ne demandent-ils pas un horaire de 5h d'EPS pour tous les jeunes scolarisés ?

Pour résumer l'appréciation des professionnels de l'EPS, nous pouvons d'abord souligner l'intérêt du travail produit qui, dans la perspective d'élections, pourra servir à rendre visibles les exigences en matière de pratiques physiques et sportives. Certaines propositions, en les développant, peuvent devenir indéniablement intéressantes ; d'autres nécessiteront un peu de courage politique pour les faire évoluer en propositions acceptables, d'autres enfin sont problématiques et discutables, comme proposer une augmentation de l'horaire d'EPS en seconde et première (ce que nous aurions applaudi des 2 mains...) en le finançant par la suppression de l'horaire obligatoire en terminale. Proposition contradictoire puisque le rapport précise lui-même qu'il faut éviter toute rupture dans le parcours sportif de la personne et que celui-ci s'amplifie lorsqu'il n'y plus d'obligation d'EPS comme à l'université.

Mais pour reprendre l'objectif annoncé, nous disons : chiche, pour une promotion effective, évaluable, tangible, de l'activité physique et sportive tout au long de la vie ! Pour cela, il faut des politiques publiques nationales ambitieuses respectant les missions des différents acteurs.

Contact : Christian Couturier, 06 77 33 51 21